



PRATIQUE, SANTÉ

LE PROGRAMME DE SOUTIEN AUX FAMILLES ET À LA PARENTALITÉ 12-16

Mis en ligne le 09 septembre 2021

PSFP c'est quoi ?

PSFP est un programme de prévention et d'éducation préventive pour les familles composées d'au moins un enfant âgé de 12 à 16 ans.

Au travers d'échanges, de partage d'expériences, d'activités ludiques, **le programme vise à développer les compétences psychosociales des jeunes** (gestion des émotions, communication, intégration à un groupe, etc.) et les compétences familiales.

A qui s'adresse le programme ?

Aux adolescents de 12 à 16 ans et à leurs familles : parents, grands-parents ou référents qui se posent des questions et qui ressentent le besoin d'être soutenus dans leurs fonctions éducatives ou parentales.

PSFP permet :



Chez les parents

- ⊕ Sentiment d'efficacité parentale, habiletés parentales, communication
- ⊖ Diminution consommation d'alcool et autres drogues, stress, dépression



Chez les jeunes

- ⊕ Compétences sociales, résultats scolaires, coopération intrafamiliale, nombre de pairs pro-sociaux
- ⊖ Diminution consommation d'alcool et autres drogues, dépression, troubles du comportement, agressions, conduites à risques



Dans les familles

- ⊕ Liens parents-enfants, communication positive dans la famille, partage des tâches et de leur réalisation
- ⊖ Diminution conflits intrafamiliaux

PSFP : ça se passe comment ?

Ce programme gratuit se déroule en 14 séances de 2h avec un temps dissocié pour les ados et les adultes, puis un temps en commun. Chaque séance est précédée d'un goûter.

En pratique : les ateliers se dérouleront **tous les jeudis de 18h à 20h30 à partir du 18 novembre** (hors vacances scolaires et jours fériés) **à Grandchamp des Fontaines**. Le lieu sera précisé plus tard.

Informations/inscriptions : si vous êtes intéressé.e.s pour participer à ce programme, prenez contact avec l'un des coordinateurs du projet : **Maison des Adolescents 06.72.89.82.46** ou **Association LES APSYADES 07.87.14.39.15**



☰ [RETOUR À LA LISTE](#)



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📧 [CONTACTEZ-NOUS](#)

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.